

**Madec (Madeuc), Jean** (représenté à la montre des 15 et 16 mai 1534 par Jean Le Guernec)

Les Madec sont une famille implantée sur la paroisse de Batz dont l'origine est sans doute à trouver à Penchâteau. Son implication dans les activités maritimes est tardivement attestée mais elle doit être, en réalité, plus ancienne et explique sa présence au Croisic, bien attestée au XVI<sup>e</sup> siècle avec Jean Madec du « Croisic ». Elle explique l'acquisition d'œillettes de saline tenus à foi, hommage et rachat et la présence de Jean Madec à la montre comme feudataire. La montée en puissance de cette famille, qui paraît s'affirmer au début du XVI<sup>e</sup> siècle, justifie la remarque des commissaires de la montre « sauff a le recharger si estre doibt » (transcription, f<sup>o</sup> 9 et site « Archives remarquables »). Sans doute convient-il d'associer à cette famille d'autres Madec dont un clerc.

Le 6 février 1396, Bertho, Richard et Alain Madec sont cités parmi les débirentiers de Jean de Sérent (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1484).

Après le 12 avril 1400, est cité Olivier « Madeuc » (*ibid.*, B 1479).

Perrot Madec, à la fin 1411 ou au début 1422, figure parmi les cotisants à l'emprunt levé par Jean Mauléon. Associé à trois autres personnes, ensemble, ils versent 2 écus (*ibid.*, E 205/3).

Dans le rentier du domaine ducal de Guérande rédigé en 1452 (*ibid.*, B 1489 [A]), qui prend en compte des informations antérieures – mais dont les dates ne sont pas précisées – figure une série de rentes au nom de Madeuc :

-d'une part, à Penchâteau : Alain, 20 sous 4 deniers (f<sup>o</sup> 90). Denis, à cause de sa femme, 3 sous 5 deniers (f<sup>o</sup> 80 v<sup>o</sup>) ; Guilo et Mahé Le Fauhé, 6 sous (f<sup>o</sup> 92) ; Jouhan et son épouse, fille de Thomas Le Corre (f<sup>o</sup> 80) ; Olivier, 6 sous 2 deniers (*ibid.*, B 1489 [A], f<sup>o</sup> 89 v<sup>o</sup>) ;

-d'autre part à Quéniquen : Henri, 5 sous 8 deniers (f<sup>o</sup> 46).

Si Penchâteau paraît être le lieu où est implantée la famille, il est impossible d'établir des liens de parenté entre ces noms.

Au-delà de 1452, des Madec dont le prénom est Jean se rencontrent sur plusieurs générations sans que l'on puisse distinguer entre celles-ci.

Un premier Jean disparaît avant le 8 avril 1467, puisque ses enfants et héritiers acquittent un sourcens de 10 deniers sur un pré situé à Penchâteau (*ibid.*, B 1443, avec Thomas Jouhanno).

Un autre Jean et son épouse figurent, en 1495, en possession de 3 œillets de saline dans le « pourvoay » (dénombrement) des œillets de saline tenus à foi, hommage et rachat sur la paroisse de Batz et relevant de la seigneurie de Campzillon (*ibid.*, 1 E 260, f° 19), l'indication (f° 29 v°) d'œillets que « souloit tenir » Jean pourrait indiquer un niveau de fortune, à cette date encore mal stabilisé. Il pourrait être ce Jean qui, le 13 mai 1505, est enregistré parmi ceux qui forment la « plus saine et maire partie » des paroissiens de Batz (*ibid.*, 1 J 326) et qui, qualifié « de la paroessse de Batz pres le Croisic » reçoit, le 22 août 1506, un « respit » dans une procédure judiciaire dont nous ignorons la cause et l'issue (*ibid.*, B 16, f° 98). Il est sans doute le père du Jean suivant. Si tel est bien le cas, il a épousé Béatrice Groy – mariage dont est issu Jean « du Croysic » – et ce serait avec ce couple (Béatrice décède vers 1510, ci-dessous) que la position des Madec se serait affirmée. Signe de cette affirmation, la chapellenie Saint-Pierre servie en l'église Saint-Guérolé de Batz dont la fondation paraît devoir lui être attribuée. En effet, cette chapellenie à une messe, est à la présentation de Jean Madec, Théophaine et Françoise Groy (*ibid.*, G 44/1, f° 33 v°-34 v°, visite pastorale de 1563).

Les 15 et 16 mai 1534, Jean Madec est convoqué à la montre où son nom est enregistré parmi les « comparans a pied ». Absent, il est représenté par Jean Le Guernec dont l'équipement précise « brigandyne, gorgerete, sallade, javellyne et espe » (transcription, f° 9 et site « Archives remarquables »). Il doit être identifié à Jean Madec « du Croysic », qui, le 21 mars 1536 (n.st.), verse 100 livres tournois au titre de la taxe de franc-fief pour la possession de 56 œillets (valant 460 livres pour 38 d'entre eux et 60 livres tournois pour les autres) dont il est précisé qu'ils lui viennent de ses « predecesseurs » (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 3022, f° 26-26 v° et site « Archives remarquables »). Une telle possession explique la remarque des commissaires de la montre « sauff a le recharger si estre doibt ».

Nous retrouvons Jean Madec : le 21 septembre 1539, parmi ceux composant la « plus saine et maire partie des paroissiens » de Batz (Arch. dép. Loire-Atlantique, 14 JJ Le Croisic 37) et le 28 mai 1540, date à laquelle il présente au roi un minu pour des biens tenus de lui à foi, hommage et rachat, soit 8 œillets de saline venus de Béatrice Groy, sa mère, décédée il y a quarante ans (vers 1510) (*ibid.*, B 1465). Le même jour il rend hommage au roi pour 38 œillets de saline (*ibid.*, B 2413, f° 486). Il est mentionné les : 2 mai (*ibid.*, B 1472, f° 28) et 10 juin 1540 (*ibid.*, B 1484) ; 20 juin 1543, qualifié d « Jean Madec du Croisic » (*ibid.*, B 1463).

Jean Madec est l'un de ceux qui sont désignés comme « *honesti mercatores* » dans les registres de baptêmes du Croisic, ce qui consacre sa notabilité GALLICE, *Guérande...*, p. 276-

277). Le 5 mai 1544, il est encore évoqué à propos de rentes pesant sur des œillets au lendemain de la réformation du domaine (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 575). Il a épousé Guillemette Le Sénéchal (*ibid.*, B 1492, f° 95 v° ; *ibid.*, B 1493, f° 43).

D'autres Madec peuvent être cités :

- les héritiers de Noël. Le 3 décembre 1423, dans l'aveu rendu, par Guillaume de Lesnerac, à l'évêque de Nantes pour ce qui est tenu de lui dans ses régaires de Guérande, est indiquée une maison, courtil et appartenances rue de Saillé en la ville de Guérande pour lesquels biens ils versent 6 deniers de rente (*ibid.*, 198 J 87).

- Éonnet. Le 24 octobre 1468, veuf de Guillemette Le Fauhé et garde naturel de Jeanne, leur fille, il rend aveu au duc et tenir de lui, « a obeissance », 8 œillets de saline (*ibid.*, B 1465).

- Jeanne, fille d'Éonnet « Madeuc ». Elle épouse Pierre Daniel. Celui-ci est, en 1475, l'un des trésoriers de la fabrique de la paroisse Saint-Aubin de Guérande (*ibid.*, G 297). Le 29 août 1480, dans leur maison située à Guérande, lui et son épouse rendent aveu ; « à cause d'elle », pour 10 œillets de saline tenus de la seigneurie d'Assérac (*ibid.*, E 285/10<sup>bis</sup>). Le 25 mai 1489, Pierre Deniel, devenu veuf, affranchit 3 sous obole poge de taille du domaine ducal et verse pour cela 13 livres 15 sous 7 deniers (*ibid.*, B 1492, f° 6 v°). De ce mariage sont issus deux enfants, Jean et Pierre, placés sous la garde leur père qui, le 9 août 1497, rend aveu au roi, pour ce qu'il tient de lui, soit 5 œillets (les rentes pesant sur ceux-ci ayant été précédemment affranchies), deux parcs de terre dont un sous-pré, trois planches et un casseau de vigne et 21 sous 3 de rente qu'il lève sur divers biens (*ibid.*, B 1462). Pierre, qui est membre de la confrérie Saint-Nicolas (Arch. presbytère Guérande, registres de la confrérie Saint-Nicolas, vol. I, f° 30, présence en 1492), est un représentant de la bourgeoisie guérandaise.

- Guillo. Vers 1475, il est débirentier, en Escoublac, de Jean Ernaud (Arch. dép. Loire-Atlantique, 198 J 33).

- Guillemot. Il disparaît, avant le 17 mai 1493, puisque sa maison, rue de l'Hôpital au Croisic, est en possession de sa veuve (*ibid.*, B 1447). Du couple sont nés des enfants signalés, le 31 octobre 1514, dans un confront d'œillets de saline (*ibid.*, B 1443).

- Julien. En 1494, avec Alain Quelo, tous deux font appel d'une sentence de l'officialité de Guérande devant celle de Nantes (*ibid.*, G 62, f° 288).

- René. Qualifié de maître, il est protonotaire du siège apostolique et à ce titre reçoit, le 24 novembre 1518, maintenue et sauvegarde adressée aux juges de Nantes et Guérande (*ibid.*, B

24, f° 241 v°). Il est, par ailleurs, chapelain d'une chapellenie Saint-Yves de Guérande (*ibid.*, B 1493, f° 68, pour 1541).

- d'autres Madec sont enregistrées dans les premiers registres des baptêmes du Croisic : Nicolas Madec époux de Marguerite Monnier ; Olivier ; Pierre ; Isabelle épouse de Guillaume Le Roy (1935) ; Michelle épouse de Jean Trilau (1533-1538 ; Jean époux ? Motuelle (1515-1526) Jean époux de Jeanne Tristan (1528-1530) -fonds Freslon).

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « Madec (Madeuc) », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2024